

04-11-15

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 25 octobre 2004 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi quinzième jour du mois de novembre deux mille quatre (2004), à 20 h 20, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Louise Dionne
Pauline Michaud

MM. Raynald Caissy
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)
Yvon Dubé
Claude Fortin
Denis Goulet
Gilbert Labrie (représentante du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jean-Pierre Lavoie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Normand Michaud
Jean-Yves Poirier
Guy Potvin
Alain Rioux

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Paul Labrecque, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Jeannine Bérubé, directrice des services éducatifs
M^{me} Mariette Chabot, directrice de la formation professionnelle et des services de l'éducation des adultes
M. Jacques Poirier, directeur général adjoint
M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles
M. François Henry, coordonnateur en informatique
M. Denis Bergeron, directeur adjoint aux ressources financières
M^{me} Ann Santerre, agente d'administration
M. Marc Girard, agent de gestion financière

Invité :

M. Claude Morissette, Mallette, quitte à 20 h 55

Absences motivées :

Sara Deschênes
Gilberte Fournier

Lise Lévesque
Raymond Joly

04-11-15-93 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Centre multiservice en agroalimentaire (Marianne Chabot);
 - 3.2 Demande d'autorisation provisoire - DEP Réalisation d'aménagements paysagers (Marianne Chabot);
 - 3.3 Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien (Jacques Poirier);
 - 3.4 États financiers 2003-2004 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe (Jacques Poirier);
 - 3.5 Proposition d'utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2004 (Jacques Poirier);
 - 3.6 Vente du pavillon Sainte-Cécile du Bic (Carl Ruest);
 - 3.7 Vente du pavillon l'Héritage - Demande d'acquisition du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski (Carl Ruest);
 - 3.8 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2005-2006 à 2007-2008 (Carthy-Maude Croft);
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

04-11-15-94 CENTRE MULTISERVICE EN AGROALIMENTAIRE

ATTENDU les besoins des entreprises en agriculture;

ATTENDU les orientations de développement régional en agriculture et en transformation des produits agricoles;

ATTENDU les besoins de relève et de perfectionnement des travailleurs;

ATTENDU la volonté de partenariat des organismes du milieu pour une meilleure efficacité des actions;

ATTENDU le projet de Centre multiservice en agroalimentaire;

Il est proposé par M^{me} Pauline Michaud et résolu d'appuyer le développement d'un Centre multiservice en agroalimentaire pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie et d'en être un partenaire selon les spécificités de notre mission.

04-11-15-95 DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE - DEP RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

ATTENDU le Plan de développement de la formation professionnelle à la Commission scolaire des Phares (janvier 2003);

ATTENDU les besoins exprimés par le milieu;

ATTENDU la nécessité d'offrir une formation en Réalisation d'aménagements paysagers en 2004-2005;

Il est proposé par M. Jean-Maurice Lechasseur et résolu de demander au ministère de l'Éducation d'accorder une autorisation provisoire à la Commission scolaire des Phares pour le DEP en Réalisation d'aménagements paysagers (5071) en attendant son inscription à notre Carte de l'enseignement professionnel.

04-11-15-96 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN

ATTENDU les mouvements de personnel au Centre administratif;

ATTENDU l'analyse des tâches effectuées au Service des ressources humaines;

ATTENDU la réorganisation du travail au Service des ressources humaines;

ATTENDU le poste vacant d'agent de bureau classe principale;

ATTENDU la complexité de la gestion de l'absentéisme;

Il est proposé par M. Normand Michaud et résolu :

- D'abolir le poste d'agent de bureau classe principale;
- De créer un poste de technicien en administration au Service des ressources humaines.

Le tout effectif à compter du 23 novembre 2004.

04-11-15-97 ÉTATS FINANCIERS 2003-2004 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

ATTENDU la vérification effectuée par le vérificateur externe « Mallette » sur les opérations financières de la Commission scolaire des Phares en 2003-2004;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de prendre acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 30 juin 2004, tels que soumis par le directeur général et présentés par le vérificateur externe « Mallette ».

Le rapport financier est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

04-11-15-98 UTILISATION DU SURPLUS CUMULÉ AU 30 JUIN 2004

ATTENDU les états financiers présentés le 15 novembre 2004;

ATTENDU l'état du surplus cumulé au 30 juin 2004;

ATTENDU l'étude en Comité plénier de la proposition de l'utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2004;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu d'adopter l'utilisation du surplus 2004 comme soumis au document SF.S.03-04.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

04-11-15-99 VENTE DU PAVILLON SAINTE-CÉCILE DU BIC

ATTENDU la lettre du Ministre de l'Éducation du 2 septembre 2004 autorisant la vente du pavillon Sainte-Cécile pour un prix non moindre que sa valeur marchande;

ATTENDU les soumissions reçues à la suite d'un appel d'offres public;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'immeuble d'une commission scolaire* concernant la vente d'un immeuble pour un montant inférieur à la valeur marchande;

Il est proposé par M. Jean-Yves Poirier et résolu de retenir l'offre de « LES LOGEMENTS POPULAIRES DU BAS-SAINT-LAURENT INC. » au montant de 32 500 \$ pour la vente de cet immeuble à savoir le terrain portant le numéro de lot 89-30 du cadastre officiel de la paroisse Sainte-Cécile-du-Bic, d'une superficie approximative de 14 632 mètres carrés ainsi que le bâtiment dessus érigé, circonstances et dépendances.

Il est également résolu de demander au Ministre de l'Éducation d'autoriser cette vente.

04-11-15-100 VENTE DU PAVILLON L'HÉRITAGE - DEMANDE D'ACQUISITION DU CENTRE POLYVALENT DES AÎNÉS ET AÎNÉES DE RIMOUSKI

ATTENDU la résolution numéro 02-12-09-133 par laquelle la Commission scolaire accorde un délai à la Municipalité de Saint-Anaclet pour donner une réponse définitive concernant son projet d'acquérir l'immeuble;

ATTENDU les démarches effectuées par la Municipalité de Saint-Anaclet auprès du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski et auprès de la Fabrique de Saint-Anaclet;

ATTENDU l'offre d'acquisition du pavillon l'Héritage déposée par le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski par voie de résolution prise lors de la réunion du 10 mars 2004 par son conseil d'administration;

ATTENDU la négociation de gré à gré tenue avec cet organisme et avec la Municipalité de Saint-Anaclet;

ATTENDU la résolution numéro 2004-11-132 de la Municipalité de Saint-Anaclet;

ATTENDU l'état actuel des titres de propriété du terrain sur lequel est construit le pavillon l'Héritage;

Il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de demander au Ministre de l'Éducation, l'autorisation de vendre au Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski le pavillon l'Héritage de Saint-Anaclet pour la somme de 8 000 \$.

Il est également résolu de remettre la somme de 1 143 \$ à la Fabrique de Saint-Anaclet, prise à même le revenu de cette vente, en remboursement de la part associée à la valeur du terrain.

04-11-15-101 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2005-2006 À 2007-2008 - POUR CONSULTATION

ATTENDU les exigences de la Loi sur l'instruction publique pour le dépôt d'un plan triennal et de destination des immeubles et de la liste des établissements de la Commission scolaire 2005-2006 à 2007-2008;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'accepter, pour fins de consultation, le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements 2005-2006 à 2007-2008*.

04-11-15-102 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 02, il est proposé par M. Yvon Dubé et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 OCTOBRE 2004,

TENU LE 15 NOVEMBRE 2004

NUMÉRO DE RÉOLUTION :	TITRE :
04-11-15-93	Adoption de l'ordre du jour Décision
04-11-15-94	Centre multiservice en agroalimentaire
04-11-15-95	Demande d'autorisation provisoire - DEP Réalisation d'aménagements paysagers
04-11-15-96	Modification au plan d'effectifs du personnel de soutien
04-11-15-97	États financiers 2003-2004 de la Commission scolaire des Phares et rapport du vérificateur externe
04-11-15-98	Utilisation du surplus cumulé au 30 juin 2004
04-11-15-99	Vente du pavillon Sainte-Cécile du Bic
04-11-15-100	Vente du pavillon l'Héritage - Demande d'acquisition du Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski
04-11-15-101	Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2005-2006 à 2007-2008 - Pour consultation
04-11-15-102	Levée de la séance